

Compte rendu de la réunion AHI Du 11/05/2020

Informations du ministre et des administrations centrales

- ▶ **Report de la trêve hivernale** voté jusqu'au 10 juillet (en cohérence avec le prolongement de la période d'urgence sanitaire fixée jusqu'à la même date), avec poursuite de la mise à l'abri jusque là. Certaines places d'hôtel devront être fermées au 10 juillet mais sans remise à la rue sèche.
- ▶ **Masques** : rappel : 5 Millions de masques grand public par semaine pour les publics en précarité fournis par l'Etat. Il sera possible d'utiliser une partie des masques chirurgicaux qui continuent à être acheminés. Une livraison de masques doit encore arriver cette semaine. Le ministre s'interroge sur le type de masques qui doit être distribué dans les maraudes. Il appelle les associations à passer leurs propres commandes de masques en plus des masques qui leur seront fournis par l'Etat par sécurité, et à recenser l'état réel de leurs besoins pour voir ce que pourra être le soutien de l'Etat.
- ▶ **Accueils de jour** : dans un décret paru au Journal Officiel du 11 mai, il est précisé à l'article 6 que tout rassemblement supérieur à 10 personnes ne peut avoir lieu, mais indiqué également à l'article 8 qu'il y a exception pour les accueils de jour et centres sociaux.
- ▶ **Prime pour le secteur AHI** : une prime de 1000 Euros est actée pour le secteur AHI. Les modalités financières seront précisées par la DGCS. Elle fera l'objet d'une dotation complémentaire.
- ▶ **Une lettre de mission a été signée pour Alain Christnacht**, Président du Samu Social, sur l'après crise. Il s'agira pour lui de proposer un calendrier des urgences et son rapport doit être produit avant la fin du mois de mai. Il prendra donc contact avec les associations pour sa production.
- ▶ **DGCS : Plan de déconfinement AHI** : précise l'attribution des masques, les tests des personnels et personnes accueillies, la recherche de cas contacts, l'organisation d'une quatorzaine à réaliser. Pour le moment, concernant le chômage partiel, il n'y a pas de réponse stabilisée.
- ▶ **DIHAL : Volonté d'anticiper les fermetures potentielles de places d'hôtel** pour cause notamment de reprise des chantiers et donc de besoin de places d'hôtel par les personnes qui travaillent sur les chantiers.
- ▶ **Le rapport CASTEX sur le plan de déconfinement global tous secteurs confondus** a été mis en ligne sur le site du gouvernement.

Réaction des associations présentes

L' **Uniopss** est intervenue sur 3 points relatifs au projet de plan de déconfinement AHI en précisant qu'il ne s'agissait que de premiers retours eu égard aux délais très courts : alerte sur l'utilisation de masques lavables dans le secteur AHI, qui va poser des problèmes pratiques de lavage et demande de favoriser les masques jetables à l'avenir, rappel que l'aménagement de zones dédiées pour les personnes contact en plus des zones dédiées pour les malades avérés Covid dans les centres va être très difficile à réaliser dans certains centres, et interrogations sur les responsabilités mises sur les structures en terme de fourniture d'équipements de protection (la structure ne devrait être rendue responsable que si elle a été équipée en masques par les pouvoirs publics), et sur les personnels dans les centres en terme d'identification des cas suspects et d'évaluation de leur capacité à respecter les gestes barrières donc à être maintenus dans le centre (dimension médicale de ces actions qui suppose des compétences qui ne correspondent pas à celle des personnels des centres en temps « normal »). L'Uniopss a également accueilli positivement le report de la trêve hivernale et la prime pour les salariés du secteur AHI.

Réponses Ministre : se rapprocher de la DGCS concernant les masques jetables, conscient de la difficulté à créer des espaces pour personnes contacts mais y incite cependant.

Autres interrogations portées par les associations :

-alerte est faite par la FAS et la FAP sur la **situation des communautés d'Emmaüs** (5 000 compagnons touchés) qui n'ont plus de ressources puisque les compagnons ne peuvent plus produire, et rappel de la **production du document du CAU sur l'après crise**.

-toutes soulignent positivement le **prolongement de la trêve hivernale et la prime**.

-le Samu Social rappelle **qu'il ne faudra pas oublier pour la prime le médico-social spécifique** : LHSS, LAM, CAARUD, avec un financement partiel possible par l'ARS. Appelle aux régularisations. **Alerte sur la réduction des capacités d'accueil des accueils de jour qui sera induite par le respect de la distanciation** : il pourrait y avoir 10 fois moins de possibilités d'accueil. Alerte sur la prime pour les personnels des LHSS, LAM : ils ont une dimension hébergement et soignants, d'autres soignants auront une prime de 1500 Euros.

-**Emmaüs Solidarité appelle à ne pas oublier de citer formellement les maraudes dans le plan de déconfinement AHI** et préconise la **distribution de masques jetables dans les maraudes et accueils de jour**. **Inquiet sur la capacité à créer des doubles zones cas affectés/ cas contacts**.

-Certains souhaitent réfléchir à des **achats d'hôtels** pour les transformer en résidences sociales, pensions de famille, ou LHSS.

-D'autres appellent à se pencher sur les **effets psychologiques de la crise sur les salariés et les hébergés**.

-Des interrogations sur la **catégorie de masques** qui seront distribués.

-Certains s'interrogent sur la possibilité de mettre en œuvre la quatorzaine pour les nouvelles admissions.

-Certains appellent à préciser les modalités de la prime, et sont preneurs de clarifications sur l'articulation entre les commandes Etat et associations de masques.

En conclusion, le Ministre propose que nous soit fait retour à la prochaine réunion sur les circuits de distribution des masques, sur les types de masques à distribuer, (aux personnels, maraudes, lavables, jetables), sur les articulations des commandes et sur les fermetures d'hôtel anticipables.

FIN.

